

AAPPMA DE BULLES

CR de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09/03/2024

Présents (à jour de la cotisation 2024) : Vincent ESPALIEU, Thierry LEFEVRE, Joseph STEINMETZ.

Excusés (à jour de la cotisation 2024) : Antoine THOMAS, Paul ESPALIEU, Daniel JOUIN.

Absents (à jour de la cotisation 2024) : Etienne THIVET, Jean EVRARD, Ethan BARBOT, Noah PORCHERAT, Florian PORCHERAT, Maxence OUADOUR, Gilbert ROCHER.

Représentante de la commune de Bulles : Mme Lydie VASSEUR, Adjointe au maire

Représentant de la Fédération de pêche de l'Oise : François HERIN, Secrétaire Adjoint

L'Assemblée Générale débute à 16h00 conformément à la convocation.

Le Président souhaite la bienvenue à la représentante de la commune de Bulles et au représentant de la Fédération de l'Oise qui ont fait l'effort de venir à cette AG ; il déplore cependant le trop faible nombre de membres de l'AAPPMA (3).

- **CR de l'AGO du 11/02/2023**

Lecture est faite par le du compte-rendu de l'AG Ordinaire du 11/02/2023, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

- **COMPTE-RENDU FINANCIER**

Le Trésorier, Vincent ESPALIEU, donne lecture du compte-rendu financier 2023 qui fait apparaître les résultats suivants :

- les dépenses s'élèvent à 1148,06 € pour des recettes de 1654,80 € (dont 400 € de subvention communale pour laquelle nous renouvelons nos remerciements), un solde positif de 506,74 est donc constaté pour l'exercice 2023.
- le solde disponible de l'année est de + 2914,37 € pour le compte courant au Crédit Agricole et + 20 € pour la caisse espèces.

Nota : le Livret A de La Poste n'a toujours pas été mis à jour de ses intérêts depuis 2019 (son ancien solde étant de + 226 €) ce sera rectifié dès que possible.

Les deux vérificateurs aux comptes n'étant pas présents aujourd'hui, le premier est absent et le second n'a pas encore renouvelé son adhésion pour 2024. Leur approbation sera obtenue ultérieurement ou alors par désignation de nouveaux vérificateurs.

Ce rapport financier 2023 tel qu'il a été présenté est adopté à l'unanimité par les membres présents.

- **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 / OBJECTIFS / REGLEMENT INTERIEUR**

La saison 2023, comme maintenant malheureusement toutes les autres années, a connu des conditions défavorables à l'activité de la pêche en particulier suite aux chaleurs et aux épisodes de sécheresses. Malgré tout, les milieux aquatiques ont résisté mais l'activité pêche n'a pas été importante.

Les tendances observées concernant l'augmentation des adhérents n'ont pas été confirmées en 2023 car de 37 (dont 16 jeunes) le nombre a fortement chuté en passant à 21 (dont 8 jeunes).

Des départs ont été également enregistrés au sein du conseil d'administration et il y a besoin de renouveler leurs postes (3), cela sera fait lors de la prochaine assemblée générale du 09 mars. Plus globalement il apparaît que l'engagement associatif soit de plus en plus difficile à obtenir et nous espérons que la tendance pourra s'inverser à l'avenir. L'effet de la réciprocité semble ne plus agir en faveur de l'adhésion de nouveaux membres, il faudra s'interroger sur les moyens de parvenir à en gagner d'autres.

Courant 2023 il y a eu un minimum d'entretien des berges et de fauchage de la végétation le long des rives, les interventions ont cependant permis la pratique de la pêche, mais comme en 2021 + 2022 le grattage des frayères ne s'est pas réalisé après la fermeture, en préparation de la période de reproduction des truites, à nouveau le niveau d'eau ne l'autorisait pas. Espérons qu'à la fin de la saison 2024 il sera possible d'y intervenir car pour assurer une gestion patrimoniale de la truite fario il est nécessaire que ces zones soient en bon état.

Une découverte de la rivière, des milieux aquatiques, de la faune et de la flore a eu lieu pour les élèves de l'école primaire de Bulles le vendredi 23 juin 2023.

Les principales actions envisagées en 2024 par l'association de pêche seront les suivantes :

Poursuivre les travaux d'entretien et de nettoyage des berges.

Continuer la rénovation des anciens déflecteurs et abris situés dans le lit de la rivière car au fil des années ils se sont détériorés et leur remplacement devient urgent.

Compléter le conseil d'administration car il manque au moins 3 personnes.

Continuer les actions de communication envers les scolaires de la commune afin de présenter et de faire découvrir les richesses de la rivière et des milieux aquatiques, en principe une action de recensement des poissons, sous la forme d'une pêche électrique réalisée par la Fédération de pêche de l'Oise, s'effectuera en principe cette année.

Faire augmenter le nombre d'adhérents qui a fortement baissé en 2023, la vie associative dépend fortement de l'engagement de tous.

Ce rapport d'activités 2023, les objectifs ainsi que le Règlement Intérieur 2024 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

• **BUDGET PREVISIONNEL 2024**

Un projet de budget, à hauteur de 1500 € est proposé, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

• **ORGANISATION D'UNE AG EXTRAORDINAIRE**

Vu que tous les points de l'ordre du jour n'ont pas été traités faute de participants en nombre suffisant, en particulier la nécessité de constituer un Conseil d'Administration d'au moins 7 personnes et d'avoir 2 vérificateurs aux comptes, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire va être convoquée très rapidement, de préférence début avril.

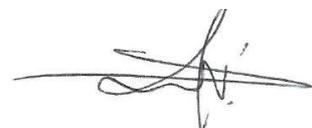
Cette Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 16h45.

Le Président



Joseph STEINMETZ

Le Secrétaire



Antoine THOMAS